

## ABONNEMENT

| Saumur     |        |
|------------|--------|
| Un an      | 25 fr. |
| Six mois   | 13     |
| Trois mois | 7      |

| Poste      |        |
|------------|--------|
| Un an      | 30 fr. |
| Six mois   | 16     |
| Trois mois | 8      |

On s'abonne  
à SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

|                    |    |
|--------------------|----|
| Annonces, la ligne | 20 |
| Réclames, —        | 30 |
| Faits divers, —    | 75 |

RESERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
au cas de restitution dans ce dernier cas ;  
et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne  
à PARIS  
à L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 AOUT

## Explications bizarres

Un journal qui, depuis quelque temps, ne se fait pas faute d'étaler son zèle ministériel, se faisait il y a quatre jours l'écho d'une assez singulière rumeur. Il affirmait, sur la foi d'un correspondant, que M. Yves Guyot se faisait allouer, lors de chacun de ses nombreux déplacements, une indemnité de cinq cents francs par jour. Cela pouvait constituer une explication très catégorique au goût de M. le ministre pour les voyages en province. Cela provoquait, il est vrai, en même temps, certaines réflexions déplaisantes.

Il faut croire que M. Yves Guyot a estimé que la considération pourrait en être excellente. Il a prié l'Agence Havas de démentir l'allégation. Le démenti toutefois laisse à désirer comme précision. « Lorsque, dit la note officielle, M. Yves Guyot fait un voyage officiel, les dépenses réelles qui lui sont occasionnées lui sont remboursées. Mais le ministre n'a jamais touché la moindre allocation personnelle de ce chef. »

Ainsi, on ne paye pas M. Guyot pour ses déplacements, mais on le rembourse de ses frais. Comme distinction, c'est assez subtil ; nous doutons fort que les contribuables, qui seront obligés de payer, se soucient beaucoup de savoir si c'est à titre d'allocation ou à titre de remboursement qu'ils devront passer chez le receveur, pour offrir à M. Guyot les moyens de courir le monde.

Les voyages dans ces conditions constituent une économie réelle pour celui qui les effectue. Lorsqu'en effet, M. Guyot réside à Paris, nous ne supposons pas que ses dépenses lui soient remboursées. Ainsi, à se promener, il gagnerait tout au moins le prix de sa nourriture. Mais il y a plus. On se demande à quel chiffre peuvent se monter ces « dépenses réelles » du ministre en voyage. Supposons que la note quotidienne s'élève à cinq cents francs ; cela ressemblerait tout à fait à ce que disait la rumeur signalée. Malheureusement, il est peu probable qu'on nous renseigne jamais à cet égard. Nous demandons seulement qu'on ne croie pas le public plus simple qu'il est et qu'on s'imagine lui avoir répondu par une simple pantalonade.

## CONTRE LE BLOC

M. Jules Simon, qui est républicain, mais non bloquiste, s'élève éloquemment dans le Temps contre la théorie de M. Clémenceau et l'imminente statue de Robespierre.

« J'entends encore mon père, qui était un « bien » (un libéral), me raconter les massacres de septembre, les noyades de Carrier, les charretées de Robespierre. La colère le rendait éloquent. Il me disait : « Ce sont des monstres ! »

« Nos mères nous disaient : « Ton grand-père a été guillotiné tel jour. Ton oncle a été arrêté le lundi ; il a été guillotiné le mardi. Le père, la mère et le frère de la dame qui vient de passer ont été guillotines le même jour. » Il

n'y avait pas une famille qui n'eût ses guillotines. On racontait l'itinéraire des charrettes. « Elle passait par là. Je l'ai vue ! »

« On nous disait : « Toute la terre autour de l'échafaud était comme une boue sanglante dans laquelle la foule piétinait. » Nous étions pleins d'indignation et d'horreur contre tous ceux qui avaient ordonné ou toléré ces tueries.

« Quand nous commençâmes à être des hommes et à nous proclamer des libéraux, nous disions : « La Révolution de 89, la nôtre, la bonne. » Nous n'avions que des anathèmes pour 93.

« Nous pensions que, de tous ces scélérats, le plus scélérat était Danton, le plus repoussant Robespierre. Quant à Marat, c'était un monstre ; nous le rejettions de l'espèce humaine. »

M. Jules Simon, on le voit, n'est pas « dans le train » de la troisième République ; aussi le parti républicain le laisse-t-il dans la solitude.

## INFORMATIONS

Après M. Constans, M. de Freycinet. Une brochure intitulée la Question présidentielle pose la candidature de M. de Freycinet à la magistrature suprême de la République. Et non seulement M. de Freycinet sollicite la place de M. Carnot, mais il exprime le désir que le consulat présidentiel soit doublé. Le septennat ne suffit plus : c'est le quatuordecennat que postule l'ex-candidat officiel de l'Empire. Quelles amères réflexions ne doit pas suggérer ce steeple-chase à M. Carnot ! Les feuilles officielles l'acclament, les ministres l'exaltent, et, dès qu'il a le dos tourné, c'est à qui tentera de le culbute de son fauteuil.

Comme le vieil instinct révolutionnaire se retrouve toujours !

Le Rappel constate qu'il n'y a en ce moment à Paris qu'un seul ministre, qu'il n'y a ni préfet de la Seine, ni préfet de police. Et il ajoute : « Tout marche tout de même. »

On remarquera que le Rappel ne mentionne même pas l'absence du Président de la République, tant il est vrai de dire qu'il ne compte pas.

## L'AFFAIRE BARRÈME

On sait qu'une nouvelle instruction avait été ouverte sur l'affaire Barrême, à la suite d'une dénonciation nouvelle.

Le juge d'instruction de Versailles a reçu les dépositions de M<sup>me</sup> veuve Barrême et de l'auteur de l'article qui désignait Souffrain ; après quoi il a replacé le dossier dans ses casiers.

## LE SCANDALE DE DIEPPE

L'affaire des détournements opérés à la recette municipale de Dieppe suit son cours.

S'il faut en croire l'Impartial de Dieppe, il y a aujourd'hui 193,000 fr. d'obligations reconnues fausses, il reste encore 500 titres à vérifier. On espère que dans ces dernières obligations, livrées presque toutes à des personnes étrangères à la ville, il n'y aura que peu de faux à relever. Il est encore impossible de don-

ner un chiffre du déficit de la caisse, mais, selon toutes probabilités, il ne dépassera pas 150,000 fr. C'est donc une somme approximative de 350,000 fr. qui aura été détournée au préjudice de la ville et des particuliers.

Un inspecteur général des finances est attendu à Dieppe ; il procédera à un examen minutieux des comptes de la recette municipale.

## LES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

On sait que, depuis quelques semaines, les plus graves nouvelles parviennent de la Chine. Des massacres d'Européens on en a eu lieu ; on appréhende de nouvelles violences. Il y a là de quoi étonner ceux qui ont la responsabilité de faire respecter la France à l'étranger. Or nous trouvons aujourd'hui dans les journaux républicains, une note informant que M. le ministre des affaires étrangères a reçu mardi matin le secrétaire de la légation de Chine et s'est entretenu avec lui des incidents qui se sont produits dans l'empire chinois. Le représentant de la Chine, ajoute la note officielle, a donné à M. Ribot l'assurance que son gouvernement avait pris toutes les mesures propres à mettre fin à cet état de chose.

Cela est fort bien sans doute, mais si M. Ribot se contente de si vagues assurances, il faut reconnaître qu'il est d'un caractère singulièrement accommodant. On nous répondra peut-être que le gouvernement républicain n'est pas en situation d'élever beaucoup d'exigences.

C'est possible, mais un temps fut où pareils événements ne se fussent point produits sans qu'on se crût obligé à autre chose qu'à de vagues assurances pour l'avenir. Dans ce temps-là, il est vrai, la France n'était point une République.

Un dernier écho des fêtes de Cronstadt.

Le jour de l'entrée de l'escadre française à Cronstadt, deux bateaux allemands stationnant dans la rade ayant refusé de pavoiser, l'amiral Schwartz, commandant du port, leur fit savoir que lorsqu'il s'y célébrait une fête réclamant le pavoisement des vaisseaux russes, tous les autres devaient suivre leur exemple. Force fut alors aux Allemands de hisser leurs pavillons, sous peine d'être expulsés du port en cas contraire.

Le séjour de l'escadre a aussi donné lieu à une scène scandaleuse au Jardin zoologique, établissement très fréquenté par quantité d'Allemands, mais où il y a cependant un public russe assez nombreux.

Ce dernier ayant réclamé la Marseillaise, l'orchestre prussien, qui joue dans ce jardin, refusa d'abord de l'exécuter. Mais il dut finir par céder devant l'irritation des Russes, qui commençait à se manifester violemment. Alors les Allemands lancèrent une grêle de chopes de bière et de plats de saucisses à la choucroute contre les pauvres musiciens.

Il s'ensuivit, naturellement, entre Russes et Allemands une grande bagarre, et c'est seulement après l'arrivée du général Gresser, préfet de Saint-Petersbourg, que la police, renforcée de gendarmes, réussit à rétablir l'ordre tant bien que mal.

Les cercles militaires de Berlin s'entretennent beaucoup de la visite de l'escadre française à Cronstadt. L'impression produite sur eux par ces fêtes est tellement vive, qu'ils croient à l'imminence d'une conflagration.

Voici comment, d'après eux, les rôles seront distribués dans le cas d'une guerre.

La France se trouvera en présence d'une armée allemande et d'une armée italienne, tandis que la Russie aura à combattre l'armée autrichienne et une partie de l'armée allemande.

L'Empereur se réserve le commandement en chef de toutes les troupes, y compris les troupes italiennes, qui opéreront contre la France ; il sera secondé par le chancelier de Caprivi et par le chef de l'état-major, le général Schlieffen.

Le général de Waldersee conduira l'armée destinée à combattre la Russie.

## L'ARMÉE RUSSE

La Russie poursuit sans cesse ses armements. Les statistiques concernant l'armée russe ne conservent pas leur valeur d'authenticité pendant un seul mois à la fois. D'après la Gazette militaire, on va former deux nouveaux régiments de cavalerie qui seront dénommés respectivement le « 47<sup>e</sup> tartare et le 48<sup>e</sup> régiment de l'Ukraine ».

Ces deux régiments et le 3<sup>e</sup> régiment de cosaques de l'Oural composeront la 15<sup>e</sup> division de cavalerie. En même temps, les détachements de volontaires du service d'un an attachés à chaque régiment de l'armée vont être augmentés de six à vingt hommes et exercés spécialement pour des reconnaissances, attendu que leur éducation les rend plus aptes à ce genre de service.

## LA FLOTTE FRANÇAISE à Cronstadt

Saint-Petersbourg, 4 août.

Après le déjeuner offert par la famille impériale au château de Peterhof, on a remarqué l'empressement qu'a mis le jeune roi de Serbie à présenter ses compliments à l'amiral Gervais.

Le temps s'étant complètement mis au beau, la fête donnée le soir dans le parc de Peterhof a été particulièrement réussie. Il est bien difficile de donner une idée de cette fête. Imaginez-vous le bois de Boulogne, ses lacs, ses avenues constellées de diamants, de rubis et de saphirs, et vous aurez à peine une physionomie de la fête. Il y avait là des milliers de lampions de toutes couleurs. Sur le canal qui conduit à la mer, deux écussons magnifiques aux armes impériales reflétaient leurs feux sur les eaux. Partout des chœurs et des orchestres.

Le pavillon de Montplaisir, où l'impératrice offrait un thé à ses nombreux invités, avait sur tout un aspect féerique.

A onze heures et demie, un feu d'artifice a été tiré dans la rade.

Durant toute la soirée, une animation extraordinaire régnait dans la foule, qui a fait de chaleureuses ovations aux souverains et aux marins français.

Le public était si nombreux que les derniers trains ont ramené seulement à 7 et 8 heures du matin, à Saint-Petersbourg, des milliers de personnes qui avaient passé la nuit dans la gare de Peterhof. La dernière fête à laquelle ont participé les marins français a été véritablement merveilleuse.

Saint-Petersbourg, 4 août.

Dès sept heures, la Perspective Newsky et les abords de la gare ont été envahis par une foule immense; les rues étaient noires de monde, les fenêtres étaient garnies de curieux.

A l'intérieur de la gare, toute la haute société russe de Saint-Petersbourg était venue assister au départ des officiers français. L'enthousiasme était très grand, les officiers avaient peine à traverser le quai, étant arrêtés à chaque pas par des groupes d'officiers russes, les acclamant et leur manifestant leur espoir de les revoir bientôt.

L'amiral Gervais a dîné dans le salon de la gare avec les officiers supérieurs de l'escadre.

Beaucoup de dames de la noblesse russe étaient réunies dans les salons, attendant la fin du repas.

DÉPART DE SAINT-PETERSBOURG

C'est par un train spécial que, mardi soir, à neuf heures, l'amiral Gervais et 40 officiers français, accompagnés du capitaine Skridloff, sont partis pour Moscou. On les a reçus, à la gare de Saint-Petersbourg, dans les appartements réservés à l'Empereur, où on leur a servi un dîner. A Moscou, ils sont descendus au Slaviansky-Bazar où leurs appartements étaient préparés.

DÉPART DE CRONSTADT

Un nombre considérable d'embarcations ont entouré les navires français, en rade de Cronstadt.

Les Russes venaient faire leurs adieux à nos marins. Des hurrahs incessants se sont fait entendre.

Hier matin, l'escadre française est partie pour Bjorkö-Sund, après des adieux très chaleureux.

Une foule énorme, venue en rade de Cronstadt, assistait au départ.

## LES MÉHARISTES

On vient de procéder en Algérie, dit le *Temps*, à l'organisation d'une force militaire spéciale destinée à étendre notre action sur les confins militaires du Sud Algérien.

Dans ce but, on a constitué à El Goléah, sous le nom de « méharistes », un corps franc capable, par sa mobilité et sa composition, d'exécuter des reconnaissances rapides, de relever les points d'eau et de dresser avec précision la carte du Sahara.

« Les crédits affectés à cette création ont permis de monter à méhari (chameau coureur) soixante tirailleurs indigènes de la garnison d'El Goléah. L'année prochaine soixante nouveaux méhara devront être mis à la disposition du commandant de ce poste avancé, qui pourra ainsi compléter à cent vingt hommes montés le peloton des méharistes.

» Déjà les soixante tirailleurs pourvus de montures ont exécuté, sous la direction du capitaine Lamy et du lieutenant Hélo, plusieurs courses rapides vers le Sud, dans lesquelles ils ont parcouru plus du tiers de la route d'In-Salah et reconnu différents points intéressants, notamment un gisement de soufre dans l'Oned-Mya. D'autres reconnaissances seront exécutées; à l'automne prochain, les méharistes seront en état d'entreprendre, dans un certain rayon, toutes les missions qui leur seraient confiées.

» Les tirailleurs indigènes qui ont été appelés à entrer dans cette formation, sont tous des Berbères de la grande Kabylie et non des Arabes du Sud. Il y a dans ce choix de l'élément berbère, ainsi mis en opposition avec l'élément arabe dans le Sahara, un fait d'ordre politique intéressant à signaler. Ces Kabyles ont, d'ailleurs, fourni la preuve qu'ils étaient en mesure de tirer un très bon parti des montures qu'on leur a confiées et de parfaitement supporter les fatigues et les privations de ce nouveau genre d'existence.

» D'après les expériences faites, les méharistes peuvent fournir une marche quotidienne de 80 kilomètres, pendant une période de douze à quinze jours, en portant eux-mêmes leurs vivres et leur eau. Cette création a déjà produit un excellent résultat: les nomades sahariens savent aujourd'hui que les Français sont aussi mobiles qu'eux, et que pas plus qu'eux ils ne craignent la longueur des étapes, le sable, le soleil et tous les petits désagréments du désert. L'effet produit sur les Châamba est considérable; les Touaregs, à leur tour, ne tarderont pas à en être frappés.

» Grâce à l'activité et au dévouement du capitaine Lamy, commandant le poste; du lieutenant Hélo, commandant les méharistes, et de ses officiers, l'installation de la petite garnison d'El Goléah s'est effectuée dans de bonnes conditions. En un mois, avec les seules ressources du détachement, onze pavillons ont pu être construits et la troupe logée d'une façon saine et même confortable. Un puits foré au printemps a démontré la présence d'une nappe artésienne, douée d'une très grande force ascensionnelle; le débit a atteint 900 litres à la minute. Un petit lac de 200 mètres de diamètre s'est formé dans une dépression de terrain; les bêtes de toute sorte viennent s'y abreuver en foule. D'autres puits vont être forés. »

## NOUVELLES MILITAIRES

L'INSPECTION GÉNÉRALE A SAINT-CYR

Les examens de sortie et de passage qui ont lieu actuellement à l'Ecole spéciale de Saint-Cyr ont été interrompus à partir de mardi 4 août jusqu'à lundi prochain, pour permettre à M. le général de division Caillot, inspecteur des Ecoles militaires, de continuer son inspection générale.

M. le général Caillot est arrivé à l'Ecole hier soir mercredi et a repris dès ce matin les opérations de l'inspection générale, en recevant individuellement le personnel militaire et civil attaché à l'Ecole de Saint-Cyr.

L'ECOLE DE SAINT-CYR

M. le Ministre de la guerre a demandé à son collègue de la marine de désigner un ou deux capitaines d'infanterie de marine pour remplir les fonctions de professeur adjoint à l'Ecole spéciale militaire.

L'ÉQUIPEMENT DE LA CAVALERIE

Le ministre de la guerre vient d'adopter, pour la cavalerie, une calotte dite de « campagne de corvée » qui sera employée par les officiers aussi bien que par la troupe, en remplacement du képi, pendant les grandes manœuvres, les opérations et les routes. Cette calotte aura à peu près la forme de l'ancien bonnet de police; elle sera en drap bleu foncé pour les cuirassiers et dragons, en drap bleu de ciel pour les chasseurs et hussards. Elle des officiers et des adjudants sera brodée d'un passepoil, rouge aux cuirassiers et aux chasseurs, blanc aux dragons et aux hussards.

Les insignes de grade consisteront en galons disposés en forme de chevrons sur le devant de la calotte, rouges pour les brigadiers, argent pour les sous-officiers, en tresse plate pour les officiers.

Cette coiffure, dont les côtés peuvent au besoin se rabattre sur les oreilles, sera très commode au bivouac et dans les cantonnements. Etant entièrement souple, elle sera beaucoup plus commode à emporter dans le paquetage que le képi qui ne pouvait s'y mettre sans se déformer.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

La musique du 135<sup>e</sup> de ligne

La Musique du 135<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui devait arriver samedi après midi, arrivera dans la matinée et assistera à un grand assaut d'armes qui aura lieu le même jour, à 2 heures,

dans le manège des Ecuyers, sous la présidence de M. le général Loizillon, inspecteur général.

C'est bien samedi soir, à 8 heures, ainsi que nous l'avions dit tout d'abord, qu'aura lieu, au Square, le concert de la Musique du 135<sup>e</sup> dont l'*Echo Saumurois* a donné hier le programme.

RÉPÉTITIONS DU CARROUSEL

Une répétition générale du carrousel de l'Ecole de cavalerie aura lieu, en grande tenue, demain vendredi, à 3 heures du soir.

Nous rappelons que la répétition de dimanche matin, en petite tenue, sera donnée avec le concours de la Musique du 135<sup>e</sup>.

L'EXPOSITION DE SAUMUR

Nous lisons dans le *Figaro* d'hier :

« Une Exposition générale organisée par le Comice agricole de l'arrondissement se tiendra à Saumur, du 5 au 20 septembre prochain, sur les emplacements de l'Ecole de cavalerie. L'agriculture, l'horticulture, l'industrie et le commerce y seront largement représentés. La manutention des vins mousseux qui se travaillent dans cette ville, et qui sont si renommés, se fera devant le public.

» A l'attrait des fêtes qui se préparent pour cette époque se joindra celui d'une excursion au bord de la Loire, et cet ensemble de distractions ne manquera pas d'attirer dans la coquette ville de nombreux visiteurs. »

## État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 3 août. — Arsène-Jean Letheule, rue de la Croix-Verte; — Germaine-Marie-Esnestina Corbineau, aux Trois-Maisons; — Désiré May, rue de la Croix-Verte.

Le 5. — Albert-Léon Bernard, rue du Presoir-Saint-Antoine.

DÉCÈS

Le 4 août. — Zéline Balzeau, veuve de Louis-François Simon, rentière, 71 ans, rue Saint-Jean.

VÉLOCIPÈDES

Grande course internationale de fond sur route, d'Angers à Tours et retour (225 kilomètres).

Le Dimanche 27 septembre. Départ d'Angers à 5 h. 30, Rond-Point des Magnolias.

Point terminus: Tours, virage place de la Mairie, autour de la statue de Descartes.

Contrôles à Saint-Mathurin, Saumur, Langeais, Tours.

Huit prix, savoir: 800 fr.; 400 fr.; 200 fr.; 150 fr.; 125 fr.; 100 fr.; 75 fr.; 50 fr.

Temps minimum dans lequel on devra fournir la course pour être primé, 12 heures.

Tout coureur non primé qui fera le parcours

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Il parlait avec une émotion profonde et presque bas, comme si ses mots d'amour devaient être murmurés de très près, sous peine, en glissant dans l'air, de perdre de leur charme pénétrant.

Maintenant, ils demeuraient silencieux. Leur regard embrassait une vaste étendue de mer et de côtes dentelées. Les vagues moutonnaient, blanchissantes, autour des îlots d'Harbour et de Cézembre; puis elles se calmaient et venaient s'arrondir mollement sur la plage. Tout avait cette grandeur qui fait d'un soleil couchant sur la mer quelque chose de si paisible et de si splendide à la fois.

Marcelle et Conan observaient cette fête de couleurs au ciel et sur les eaux, et ils restèrent ainsi jusqu'au moment où le soleil, semblable à un globe de feu, parut s'abîmer dans les flots. Le temps passait, le silence se faisait plus profond; alors, il fallut quitter le banc

de quart. Ils firent quelques pas dans les allées. Pierre Bruc et ses amis y fumaient en causant.

— Ah! fit Conan, n'est-ce pas, Marcelle, qu'il est doux de se trouver ensemble par une nuit étoilée et lorsque les lis sont si parfumés?

Elle ne répondit pas.

Il dit encore, en lui pressant tendrement la main:

— Chère Marcelle, vous êtes assez charmante pour être admirée par un fiancé plus brillant que moi; mais qui, au monde, vous aimerait davantage?

La jeune fille effeuillait une rose, cueillie au passage; les pétales jonchaient le sol de l'allée.

— Je sais, Conan, que vous m'aimez bien; j'ai en vous une absolue confiance.

Et lui s'exaltant:

— Rien ne donne le bonheur comme d'aimer, si ce n'est de protéger celle qu'on aime, de se dévouer pour elle. Nous allons nous quitter, Marcelle; il se fait tard. Vous m'avez mis dans le cœur la force et la joie. Laissez-moi vous bien regarder et vous emporter dans le cadre de cette belle soirée.

Il lui tenait la main ne pouvant s'en détacher; puis il poussa un soupir, et tous deux entrèrent au salon.

A l'heure suivante, Conan regagnait son logis. Il marchait allègrement le long de la falaise. Bientôt, dans quelques semaines, Marcelle serait à lui... Lui, choisi par le vieux père et agréé par la jeune fille, comme cela, sans qu'il eût fait une demande, demande qu'il avait dans son cœur, depuis des semaines, et qu'il n'osait formuler. Il se défiait de lui-même, car il redoutait ce qu'il appelait la disgrâce de son visage. Comme beaucoup d'êtres d'élite, Conan Ploël se jugeait avec une grande modestie. Il ne se reconnaissait d'autre talent que celui d'être un bon médecin, et il eût trouvé tout naturel que la belle jeune fille l'eût dédaigné. Et voilà que, tout au contraire, elle lui avait permis de lui dire son admiration, son respect, son amour. Oh! si vieux qu'il pourrait vivre, jamais, non, jamais, il n'oublierait cette soirée des fiançailles.

Il venait d'atteindre sa maison; il souleva le loquet de la barrière blanche, que ne défendait nulle fermeture, car on pouvait avoir besoin de secours la nuit, traversa le jardin et pénétra dans la cuisine. La servante filait à la

lueur d'une lampe de cuivre; elle ne se dérangea pas, et adressa seulement à son maître un amical signe de tête; et lui, s'élançant dans la chambre de madame Ploël, car il avait hâte de lui confier sa joie:

— Mère, mère, si vous saviez!

— Qu'y a-t-il, mon enfant? interrogea-t-elle de sa voix douce; du bonheur, je le vois dans tes yeux.

Elle venait de poser, sur le guéridon, son livre de prières, et attirant son Conan d'un affectueux mouvement de la main, elle le fit asseoir près d'elle.

Alors il raconta tout le dîner, le discours de Pierre Bruc, son étonnement, sa joie, le baiser donné à sa fiancée, devant toute une famille.

Et il continua:

— Oh! j'étais si heureux, j'aurais volontiers pleuré comme un enfant, sans savoir pourquoi, sinon que ces larmes m'auraient fait du bien. Vous me comprenez, n'est-ce pas, vous qui avez tant aimé mon père?

Madame Ploël était devenue grave; un peu de souffrance passait peut-être en elle. Si par faite que soit une mère, elle souffre quand l'enfant ouvre son cœur à une autre femme, qui sera la première, la souveraine.

dans le délai de 12 heures aura une médaille commémorative.

### Un incident aux courses de Redon

Nous lisons dans le *Journal de Rennes* :

Les courses de Redon ont eu lieu dimanche 26 juillet, sur l'hippodrome l'Aucfer. La réunion était splendide, le temps magnifique, l'hippodrome excellent, les tribunes bondées d'une foule au milieu de laquelle on remarquait des toilettes éclatantes. Tout le monde était disposé à s'amuser et ne songeait, à coup sûr, à rien autre chose, lorsque le sous-préfet, un jeune échappé du Quartier-Latin, est venu jouer le rôle de trouble fête.

Il s'aperçoit tout d'un coup que, au-dessus du pavillon du pari mutuel, flotte un tout petit drapeau assez sale et vieilli portant les hermines de Bretagne en noir sur fond blanc, suivant l'usage.

Aussitôt cet étonnant administrateur s'imagina qu'il a devant lui un emblème séditieux; il appelle le commissaire de police et lui donne l'ordre de faire enlever immédiatement la petite loque.

Le commissaire s'adresse aux membres du comité; surpris, ceux-ci ont le tort de ne pas résister et ils font enlever l'objet, tout en protestant verbalement.

Au moment de l'exécution, la nouvelle de l'incident se répand comme une traînée de poudre; — on s'assemble, on entoure le sous-préfet, des commissaires des courses viennent l'interpeller, la foule s'émotionne, des cris et des huées partent de toutes parts; — le sous-préfet, plus blanc que le prétendu emblème séditieux, appelle à la rescousse le lieutenant de gendarmerie et les gendarmes et se fait protéger contre l'indignation populaire. — On fait circuler. — Une course commence et les groupes se dispersent un moment.

Mais la course finie, voici que la musique municipale, pour risposter aux huées qui ont salué le sous-préfet, entonne la *Marseillaise*. A l'instant tout le monde se précipite vers la tribune de la musique, un des commissaires des courses l'escalade et intime aux musiciens l'ordre de cesser leur démonstration, faisant observer que la Société des Courses entend bannir toute politique de ses réunions, et que même il a été formellement stipulé que la *Marseillaise* ne serait pas jouée sur le terrain des courses.

Les musiciens s'arrêtent, mais l'émotion a grandi. — Un immense groupe s'est formé autour du sous-préfet, qui est de nouveau interpellé, hué, conspué; une partie de l'assistance s'est retirée des tribunes, les courses se continuent et s'achèvent au milieu des préoccupations et de l'inattention générales.

Ainsi donc, cette magnifique fête, toute populaire, toute patriotique, où tous les rangs

et toutes les opinions fusionnent et se coudoient, a été profondément troublée par le zèle ignorant et intempestif du jeune homme que la République a envoyé pour le représenter dans l'arrondissement de Redon.

« Tout cela n'est-il pas ridicule et déplorable? De nombreux membres de la Société des Courses ont parlé de donner leur démission et d'organiser des courses à Saint-Nicolas-de-Redon.

« Espérons que ces mécontentements passeront, et que la maladresse d'un fonctionnaire de passage ne causera pas la mort d'une Société qui a déjà obtenu de si brillants résultats. »

NANTES. — L'Espérance du Peuple a reçu une lettre, informe et pleine de menaces, dans laquelle on lui annonce que ses bureaux doivent sauter par la dynamite. Nous voulons croire, malgré les attentats récents qui ont eu lieu à Nantes, qu'il ne s'agit que d'une lugubre plaisanterie.

RENNES. — La Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine a condamné à la peine de mort le nommé Freyard, qui avait tenté d'assassiner la fille Rouault.

Son attitude à l'audience a été défavorable: il insultait la cour et le jury.

On a dû le faire sortir à plusieurs reprises.

### DEUX ARRESTATIONS

Hier, les gendarmes de Sautron ont amené à Nantes un homme et une femme, marchands ambulants, qu'ils avaient arrêtés.

Ces deux personnes répondent à un signalement lancé par le juge d'instruction de Redon. Ils seraient les auteurs d'une tentative de meurtre commise aux environs de Redon.

### Tirage Financier

Emprunt municipal de 1875

On a procédé hier matin au 66<sup>e</sup> tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal de 1875.

On a extrait de la roue 34 numéros donnant droit, d'après leur ordre de sortie, aux lots ci-après.

Le numéro 66,444 gagne 100,000 francs.

Le numéro 380,788 gagne 50,000 francs.

Les trois numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :

65,469 43,503 181,882

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

1,252 280,565 209,875 35,481

Les vingt-cinq autres numéros gagnent chacun 1,000 francs :

17,954 368,827 279,286 139,437 60,614  
478,780 15,360 260,779 191,840 168,992  
395,086 96,308 326,452 367,763 78,922

sur mon bras. Quelle délicieuse promenade, elle n'aurait pas dû finir!

Quand, après avoir quitté sa mère, Conan se retrouva dans son cabinet de consultation, il se mit à faire les cent pas, songeant obstinément à la jeune fiancée qui, sans doute, dormait, là-bas, sous ses rideaux blancs.

Elle ne dormait pas. A onze heures, au Prieuré, c'est une heure tardive, et, pourtant, elle avait allumé une lampe, dont la lueur remplissait une chambre meublée de sièges en bambou, ornée de jardinières pleines de fleurs. Marcelle avait lu, dans son *Écho*, que c'était la mode des appartements de ce genre; aussitôt elle avait transformé sa chambrette du vieux Prieuré en petit salon pur style japonais. Elle aimait passionnément ce coquet asile; elle y passait de longues heures à lire, à jouer du piano et aussi, peut-être, à trop rêver. En ce moment, assise sur un divan, les bras croisés, le regard vaguement fixé devant elle, elle songeait. A quoi pensait-elle? Écoutait-elle cette mer dont le bruit sourd montait jusqu'à son balcon, cette mer de Bretagne éternellement brisante?

En tout cas, elle n'avait rien de joyeux, la songerie de Marcelle, car de grosses larmes

400,379 152,958 179,925 221,558 126,994  
378,773 340,054 115,590 151,293 184,700

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 août 1891.

Les nouvelles propositions dont il est question de la part du gouvernement argentin ont ramené un peu de confiance sur le marché de Londres. D'autre part, la hausse du rouble à Berlin se maintient. Notre marché ressent le bon effet de ces meilleures dispositions et accentue la hausse qui a suivi la liquidation. Le 3 0/0 est à 95.12; le 4 1/2 0/0 à 103.10.

Nous tenons, au moment où notre place paraît bien disposée, à la mettre en garde contre les agissements des syndicats allemands, qui ne manqueront pas de profiter de ces tendances favorables pour écouler sur notre marché les paquets de rente italienne dont ils sont encombrés.

Les établissements de crédit maintiennent et quelques-uns même accentuent leur mouvement de reprise commencé hier.

La Banque de Paris réalise une avance de 15 fr. à 767.

La Société Générale est ferme à 483.75.

Le Crédit Foncier fait 1,251.25.

Le Crédit Mobilier conserve avec d'excellentes allures sa hausse acquise à 325.

L'action des Immeubles de France est en hausse à 476.

L'épargne se porte avec entrain sur les obligations des chemins de fer de Linarès à Almería cotées 245.

Les Chemins Economiques sont à 413.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — L'opinion s'affirme de plus en plus en Autriche-Hongrie sur la valeur considérable des bassins houillers de la Zsily. Or, on sait que les actionnaires des charbonnages de l'Orikany sont intéressés dans cette nouvelle entreprise.

### Dernières Nouvelles

Paris, 6 août, 2 h. 19 soir.

La nouvelle promotion de Saint-Cyr a été baptisée: promotion Cronstadt.

Une manifestation franco-russe a eu lieu hier à Marseille pendant le concert populaire. Plusieurs milliers de personnes ont réclamé l'hymne national russe qui a été très acclamé.

Le Czar a télégraphié au maire de Cherbourg pour le remercier très sincèrement des sentiments exprimés par la municipalité de Cherbourg; il a ajouté que l'Impératrice y était également très sensible, que c'était avec un vrai plaisir que l'Empereur et l'Impératrice avaient reçu les braves marins français, et qu'ils appréciaient hautement l'accueil chaleureux fait aux officiers de l'équipage du croiseur russe, l'*Amiral-Kornilof*.

HAVAS.

### COMPAGNIE D'ORLÉANS

#### Une journée au bord de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 8 août, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Balz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places aller et retour :

De Tours à Angers exclu, 2<sup>e</sup> classe, 9 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 6 fr.

D'Angers inclus à Ancenis inclus, 2<sup>e</sup> classe, 6 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 9 août, à 8 h. 30 du soir, pour arriver à Tours le lundi, à 4 h. 41 du matin.

La distribution des billets a commencé aujourd'hui mardi 4 août.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser le vendredi soir 7 août.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 54 ET 56, RUE DE PROVENCE, PARIS

### AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de chèques. — Bons à échéance fixe avec coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C<sup>ies</sup> de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires — Encasement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

### Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre

— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —

— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp  
5 fr. 90 le litre

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— Je te comprends, fit-elle avec une nuance de mélancolie; heureuse la femme aimée par toi...

Il reprit, sans remarquer cette nuance de mélancolie :

— Nous avons échangé nos promesses sur le banc de quart, devant l'infini de la mer; elle m'écoutait, elle me souriait. Dieu qu'elle était jolie avec une légère dentelle blanche jetée sur ses cheveux blonds et ses yeux aussi bleus que les myosotis! Que lui ai-je dit sous l'empire de mon émotion? Je ne sais; mais quand je l'ai assurée que toute ma vie lui serait consacrée, je l'ai dit avec une loyauté et une reconnaissance sans bornes.

— Heureuse, heureuse cette jeune fille, murmura-t-il de nouveau madame Plœl.

Elle reprit :  
— Ne t'exalte pas, mon cher enfant, tâche d'aimer avec un peu de raison. N'adore pas, comme on se prosterne devant une idole, un pauvre être humain, c'est-à-dire un être fragile.

Lui, continuait son récit :

— Comme il faisait bon sur ce banc, et puis, quand le soleil fut couché, nous longeâmes la grande allée, Marcelle s'appuyait

roulaient sur les joues de la jeune fille.

Et puis, elle se leva brusquement.

— Allons, dit-elle, je suis folle... Chassons ces chimériques regrets. Est-ce que je puis mieux faire que d'accéder au désir de mon père? Il a choisi pour moi. Conan mérite cette distinction. Je suis folle. Voyons, Marcelle, un peu de courage; préfère la prose à la poésie. Il m'aime tant, ce pauvre Conan!

Marcelle sentait bien son cœur battre; mais ce n'était point d'amour... rien que de l'amitié, de la calme, de la froide amitié, tandis qu'elle avait rêvé le brûlant amour.

Certes, ce grave Conan, cet ami d'enfance, était d'une nature très dévouée, il avait même une âme très grande, mais quel sérieux dans sa vie! quelle rusticité dans sa toilette et dans ses goûts! Dire qu'il se contentait de rideaux de calicot, de chaises de paille et d'une bibliothèque en sapin! Dire que, parfois, quand il venait au Prieuré, il oubliait ses gants et montrait, sans en prendre souci, ses mains robustes et hâlées... Il avait un chapeau démodé, datant de l'été précédent, et il ne s'en apercevait même pas. Ses chaussures étaient larges: d'odieuses bateaux, et il s'en glorifiait; il avait même, l'autre jour, conseillé à la jeune fille de

renoncer à ses coquettes bottines en pointe, qui la martyrisaient un peu. Il n'avait pas l'ombre de goût, pas l'ombre de grâce, ce pauvre Conan; un brave garçon, un cœur d'or... Mais ce n'était pas son idéal.

Marcelle s'approcha de la fenêtre et, s'appuyant à la balustrade de fer :

— Je suis folle, redit-elle une troisième fois, bien décidée à dompter son imagination et à donner toute son affection, avec toute son estime, au fiancé choisi par son père.

— Après tout, reprit-elle, on prétend que les mariages les plus heureux sont les mariages de raison.

Ses larmes coulaient plus abondantes. Elle s'était forgé des chimères; elle avait pensé qu'elle rencontrerait, un jour, un cavalier élégant, un jeune homme séduisant, d'aspect fier, portant un beau nom. Elle serait invinciblement attirée par ce quelque chose d'altier, de chevaleresque, qui serait le caractère de cette beauté mâle. Il aurait une physionomie intelligente et distinguée, et pour elle seule, ce beau visage, un peu hautain pour tous, s'éclairerait d'un doux sourire.

(A suivre.)

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 1<sup>er</sup> AOUT 1891

|  |       |                                  |      |
|--|-------|----------------------------------|------|
| Froment-commerces, l'hectolitre          | 20 50 | Bœuf ou vache, le kil.           | 1 80 |
| id. halle (moyenne)                      | 20    | Veu                              | 2    |
| Méteil                                   | 15 50 | Mouton                           | 2 40 |
| Seigle                                   | 11    | Porc                             | 1 60 |
| Orge                                     | 12    | Pondelets la couple              | 2 50 |
| Avoine                                   | 9     | Dindonneaux                      | 8    |
| Sarrasin                                 | 9     | Canards                          | 4 50 |
| Haricots blancs                          | 28    | Oies                             | 8    |
| Haricots rouges                          | 26    | Beurre le kilog.                 | 2 10 |
| Fèves                                    | —     | Œufs la douzaine                 | 0 85 |
| Noix                                     | —     | Foin, la charretée de 780 kilog. | 80   |
| Châtaignes                               | 15    | —                                | 80   |
| Sel les 100 kil.                         | 15    | Luzerne                          | 80   |
| Son                                      | 16    | Paille                           | 35   |
| Pommes de terre, la barrique, 157 kilog. | 10    | Huile de noix, 50 kil.           | 130  |
| Farine, la culasse de 157 kilog.         | 62    | id. 2 <sup>e</sup>               | —    |
| Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.      | —     | id. 3 <sup>e</sup>               | —    |
| id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 36 66         | —     | Charbon de bois, les 100 kilog.  | 16   |
| id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 35            | —     | Charbon de terre                 | 4 50 |

Cours des Vins

|                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| <b>Rouges.</b>                 |                       |
| Souzay et environs             | la barrique 150 à 200 |
| Champigny                      | 150 à 200             |
| Varrains                       | 150 à 200             |
| Bourgueil                      | 160 à 200             |
| Restigné                       | 150 à 200             |
| Chinon                         | 130 à 150             |
| <b>Blancs.</b>                 |                       |
| Coteaux de Saumur              | la barrique 200 à —   |
| Ordinaires, environs de Saumur | 155 à 140             |
| Saint-Léger et environs        | 120 à 130             |
| Varrains et environs           | 135 à 140             |
| Le Puy-Notre-Dame et environs  | 115 à 120             |
| La Vienne                      | 115 à 120             |
| Cidre de Bretagne              | la barrique 36 à —    |
| Cidre de Normandie             | 40 à —                |
| Eau-de-vie, droits non compris | l'hectolitre 66       |
| Vinaigre de vin                | — 42                  |

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

|                            |                 |                |   |
|----------------------------|-----------------|----------------|---|
| <b>FROMENT</b>             |                 | <b>AVOINE</b>  |   |
| Angers                     | de 18 » à 19 »  | de 10 » à 11 » | » |
| Saumur                     | de 18 75 à 19 » | de 9 » à 10 »  | » |
| Cholet                     | de 18 25 à 19 » | de 9 » à 10 »  | » |
| Bangé                      | de 19 50 à 20 » | de 9 » à 10 »  | » |
| Segré                      | de 19 » à 20 »  | de 10 » à 11 » | » |
| Beaupréau                  | de 19 50 à 20 » | de 9 75 à 10 » | » |
| Montreault                 | de 19 75 à 20 » | de 9 75 à 10 » | » |
| Chemillé                   | de 19 50 à 20 » | de 10 » à 11 » | » |
| Champloceaux               | de 19 50 à 20 » | de 9 25 à 10 » | » |
| St-Pierre-le-Vieil         | de 19 50 à 20 » | de 9 50 à 10 » | » |
| Vihiers                    | de 19 50 à 20 » | de 9 25 à 10 » | » |
| Brissac                    | de 19 » à 20 »  | de 9 » à 10 »  | » |
| Chalonnais                 | de 19 » à 20 »  | de 9 » à 10 »  | » |
| Doué                       | de 19 50 à 22 » | de 9 50 à 10 » | » |
| Nantes, blés d'Amérique    | de 26 » à 27 »  | les 100 kilog. |   |
| Nantes, blés d'Algérie     | de 23 » à 23 50 | les 100 kilog. |   |
| Nantes, bons blés français | de 24 » à 25 50 | les 100 kil.   |   |

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL  
 Jouvelet et Co, 5, rue Palatine, Paris  
 Paris, un an, 10 fr. — Départements, 12 fr.  
 Union postale, 13 fr.  
 Sommaire du 31 juillet 1891  
 An bord de l'Oise (1 grav.), M. A. P. — Le tailleur de Paul-Louis Courier. — La manœuvre mécanique des wagons (3 grav.), M. Alfred de Vautabelle. — La destruction des sapeurs, suite (2 grav.), M. E. Oustalot. — La voûte d'acier (1 grav.), M. M. — La métrique et les explosifs de guerre (suite), M. le commandant d'Equilly. — La caricature politique et religieuse, suite (2 grav.), M. Eugène Mouton. — Les voyages de M. Chaffanjon, suite (1 grav.),

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS

Le Dimanche 23 Août 1891, et jours suivants, à une heure du soir, au domicile des époux ROBIN-BRIZARD, à Saint-Lambert-des-Lévées, au lieu dit la Croix-Gourdon, ancienne route d'Angers,

COMPRENANT : Un mobilier en bon état, marchandises neuves en mercerie et épicerie, faïence, verrerie et poterie.

Au comptant, et 10 0/0 pour les frais. (390)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers, rue St-Blaise, n° 3.

VENTE MOBILIÈRE

Après Décès

Le Dimanche 9 août 1891, à 1 heure de l'après-midi, M<sup>e</sup> CHASLE procédera, au bourg de Grezillé, à la vente des objets mobiliers dépendant de la succession de M. URBAIN PRIOU-CAILLEAU, expert, et comprenant :

Lits garnis, buffets, armoires, divers petits meubles en bois blanc, casiers, bureaux, tables et chaises ;

Instruments d'arpentage ; bibliothèque composée notamment de différents ouvrages à l'usage des experts et 14 volumes provenant des archives du château de Pimpéan ;

Vaisselle, batterie de cuisine, bois et autres bons objets.

Au comptant, et 10 0/0 en sus.

A Céder présentement

MAGASIN D'ÉPICERIE

ET ROUENNERIE

Situé en face l'église de Bagneux

DROIT AU BAIL

S'adresser à M<sup>mes</sup> LÉBOUGRE.

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

BAINS De la rue du Marché-Noir

AVIS

M<sup>me</sup> SALMON-DORGIGNÉ, directrice de l'établissement des Bains de la rue du Marché-Noir, a l'honneur d'informer le public, qu'à partir du 1<sup>er</sup> août 1891, les Bains de Vapeur et les Douches Chaudes seront donnés les Marli, Jeudi, Samedi et Dimanche de chaque semaine ; qu'en raison de cette modification, un nouveau Tarif général sera appliqué à partir de la même époque.

Ce tarif, qui sera affiché dans chacune des salles de l'établissement, comportera des Réductions tant sur les Abonnements que sur les Bains de toute sorte.

Deux Nouvelles Salles de BARRÈGES ont été récemment installées et l'établissement complètement restauré. (387)

AVIS

La Maison Martineau-Doc,

41, rue d'Orléans, Saumur.

Préviens sa nombreuse clientèle qu'elle possède toujours un choix considérable de Couronnes funéraires, perles, métal, cellulose et artificielles. Tous ces articles, venant des meilleures fabriques de Paris, sont du plus beau cachet comme finesse et beauté, VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS, défiant toute concurrence.

ENTREPOT

de

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Offres et Demandes

JEUNE HOMME, arrivant du service, désire place de Jardinier dans maison bourgeoise ou château. — Très bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une BONNE OSÉRIEUSE ayant déjà élevé des enfants. — Inutile de se présenter sans de très bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, le mari cultivateur, la femme cuisinière ou femme de basse-cour. Très bonnes références.

UNE FEMME, manie de bonnes références, demande Place ou à faire des Ménages.

S'adresser au bureau du journal

UN JEUNE HOMME demande une place de garçon de magasin ; FERAIT DES COURSES.

UN JEUNE HOMME demande une place de cultivateur-jardinier ou cocher.

Disponible fin septembre.



CH. GOURALEAU BICYCLETTES 28, rue St-Nicolas, 28 SAUMUR TRICYCLES

Vente — Échange — Location — Leçons

Exposition permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ

ATELIER de Réparations



Pièces détachées ACCESSOIRES

Seul représentant de

RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.  
 Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 75.

Sirops de fantaisie, le litre 4 75 ; pur sucre, 2 25.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 AOUT

|                                  |        |                                 |         |                             |        |                                      |        |  |            |
|----------------------------------|--------|---------------------------------|---------|-----------------------------|--------|--------------------------------------|--------|--|------------|
| <b>FONDS</b>                     |        | <b>VALEURS FRANÇAISES</b>       |         | <b>Nord</b>                 |        | <b>OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER</b> |        | <b>VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)</b>            |            |
| 3 0/0                            | 95 15  | ACTIONS                         |         | Orléans                     | 1845 — | Oblig. fone. 1877 3 0/0 r. à 400     | 309 —  | Compagnie parisienne du Gaz                      | 480 —      |
| 3 0/0 1891                       | 93 80  | Banque de France                | 4450 —  | Quest.                      | 1075 — | — comm. 1879 3 0/0 r. à 500          | 476 50 | Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500               | 473 —      |
| 3 0/0 amortissable               | 96 30  | Banque d'Escompte               | 450 —   | Compagnie parisienne du Gaz | 1440 — | — fone. 1883 3 0/0 r. à 500          | 422 50 | Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 | 471 —      |
| 4 1/2 1883                       | 105 05 | Comptoir national d'Escompte    | 541 25  | Transatlantique             | 550 —  | — comm. 1880 3 0/0 r. à 500          | 473 —  | — obligations à lots                             | —          |
| <b>EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)</b> |        | Credit Foncier                  | 1255 —  | Canal de Panama             | 27 —   | — fone. 1885 3 0/0 r. à 500          | 471 —  | Suez 5 0/0 remboursable à 500                    | —          |
| Oblig. 1855-60 3 0/0             | 552 50 | Credit Industriel et Commercial | 575 —   | <b>VALEURS ÉTRANGÈRES</b>   |        | <b>CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)</b>  |        | <b>FONDS ÉTRANGERS</b>                           |            |
| — 1865 4 0/0                     | 530 —  | Credit Lyonnais                 | 812 50  | Autrichien 4 0/0 or         | 97 —   | Est 3 0/0 anc. r. à 500              | 441 50 | Emprunt russe 1882 5 0/0                         | 1880 4 0/0 |
| — 1869 3 0/0                     | 417 25 | Credit Mobilier                 | 322 50  | Dettes d'Egypte 6 0/0       | 490 —  | P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500  | 447 —  | Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série           | —          |
| — 1871 3 0/0                     | 407 —  | Dépôts et Comptes courants      | —       | Extérieur 4 0/0             | 71 30  | Midi 3 0/0 ancien r. à 500           | 446 —  | — 2 <sup>e</sup>                                 | —          |
| — 1875 4 0/0                     | 529 —  | Société Générale                | 182 57  | Hongrie 4 0/0 or            | 90 15  | Nord 3 0/0 r. à 500                  | 449 —  | VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)                      | —          |
| — 1876 4 0/0                     | 528 —  | Est                             | 910 —   | Italie 5 0/0                | 90 35  | Orléans 3 0/0 r. à 500               | 449 75 | Credit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500             | —          |
| — 1886 3 0/0                     | 400 —  | Paris-Lyon-Méditerranée         | 1482 50 | Portugal 4 1/2 1888         | 285 —  | Quest 3 0/0 anc. r. à 500            | 447 —  |  |            |
| Bons de liquidation              | 505 —  | Midi                            | 1205 —  |                             |        |                                      |        |  |            |

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
 Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,